

30. Adélaïde en prison à Sainte Pélagie

d'après Marielle de Chaignon, *Adélaïde de Cicé* p.68-70

Arrêtée le 19 janvier 1801, Adélaïde est conduite au dépôt de Sainte Pélagie. Son appartement est à nouveau fouillé, tous ses papiers saisis. A cette heure l'œuvre des fondations religieuses semble bien compromise. Car la parenté de Limoëlan et de Clorivière est connue, ainsi sans doute que le lien qui unit les deux fondateurs. La police pouvait donc espérer saisir enfin le prêtre réfractaire qui lui échappe depuis si longtemps.

En attendant son procès, Adélaïde passe plus de deux mois au milieu d'anciennes 'tricoteuses', de prostituées et de criminelles. Mais là comme ailleurs, la prisonnière se fait proche de toutes.

Car dans la salle commune, c'est l'étonnement devant cette citoyenne si différente des autres. Son attitude rassure et attire en même temps qu'elle force le respect. Peu à peu, on fait davantage connaissance. A certaines heures, la demoiselle s'absorbe comme pour parler à quelqu'un : elle prie. Alors ses codétenues respectent son silence. Aux autres moments, au contraire, Adélaïde ira vers elles. Elle leur raconte des histoires (tirées, paraît-il, des Paraboles du Père Bonaventure Giraudeau alors très connues !). Peu à peu conversations grivoises et chants obscènes s'apaisent. La salle chante à présent des cantiques. Adélaïde écoute également ses compagnes et certaines prisonnières retrouvent le chemin de Dieu que la misère de la vie leur avait fait perdre. Car leur interlocutrice voit en elles des sœurs malheureuses. Elle ne juge pas, elle veut les comprendre. Elle partage avec elle. Tout ce qu'elle a. '*C'étaient ses robes, ses chaussures, son linge que Mademoiselle leur priait d'accepter...*' écrit Mgr Baunard dans sa biographie d'Adélaïde de Cicé, parlant d'une prisonnière particulièrement démunie. Lorsque Adélaïde les quitte pour passer en jugement, ses compagnes lui font promettre de revenir les voir en cas d'acquiescement. Elle tiendra promesse et obtiendra un droit officieux de visites.

